



Mars 2020

Mercredi 04/03	Permanence rencontre	local tous 17h30
	Volontaires	
Jeudi 05/03	Dépannage Latin	local adh 17h30
	(sur rendez vous) Pierre Blazy	
Vendredi 06/03	Atelier informatique	local adh 17h30
	(sur rendez-vous) Serge Michel	
Mercredi 11/03	Dépannage débutants	local adh 17h30
	Jo Duc	
Samedi 14/03	Cours paléo	local Inscrits 9 h
	Bruno Gachet	
Mercredi 18/03	Paléo lecture d'actes	local adh 17h30
	Jean Marc Dufreney	
Jeudi 19/03	Relevés Dépouillements	local adh 14h30
	Désiré Marcellin, Thierry Deléan	
Jeudi 19/03	Formation Débutants	local adh 17h30
	O. Romanaz, P. Gret, J. limousin	
Mercredi 25/03	Permanence rencontres	local tous 17h30
	Volontaires	
Jeudi 27/03	La saisie dans Génétique	local adh 17h30
	Jean Marc Dufreney	

Avril 2020

Mercredi 01/04	Permanence rencontre	local adh 17h30
	Volontaires	
Samedi 04/04	Assemblée Générale	local adh 17h30
Mercredi 08/04	Dépannage débutants	local adh 17h30
	Jo Duc	
Jeudi 09/04	Dépannage Latin	local adh 17h30
	(sur rendez-vous) Pierre Blazy	
Vendredi 10/04	Atelier informatique	local adh 17h30
	(sur rendez-vous) Serge Michel	
Samedi 11/04	Cours Paléo	local inscrits 9h00
	Bruno Gachet	
Mercredi 15/04	Permanence rencontre	local tous 17h30
	Volontaires	
Mercredi 22/04	Paléo lecture d'actes	local adh 17h30
	Jean Marc Dufreney	
Jeudi 23/04	Relevés dépouillements	local adh 14h30
	Désiré Marcellin Thierry Deléan	
Jeudi 23/04	Formation Débutants	local tous 17h30
	O. Romanaz, P. Gret, J. limousin	
Mercredi 29/04	Permanence rencontre	local tous 17h30
	Volontaires	

Et on n'oublie pas le
Samedi 4 Avril 2020 à 18 heures
Assemblée Générale Ordinaire
De Maurienne Généalogie

Dépannage Latin

Ou bien le « dépanneur » n'est pas à la hauteur - et sa modestie dût-elle en souffrir, il l'assume – ou bien les adhérents de Maurienne Généalogie sont-ils devenus brusquement des latinistes experts pour qui la langue de Virgile ou Sénèque n'a plus de secrets. Toujours est-il que si, lors de son lancement, l'atelier de dépannage avait un beau succès, les deux dernières séances n'ont pas vu un chat (C'est vrai qu'un chat qui parle latin....)

Il a donc été décidé non pas de supprimer l'atelier, mais de ne plus fonctionner que sur rendez-vous, ce qui évitera au dépanneur de se déplacer pour le seul plaisir de brûler du gazole.

Donc, si vous avez besoin de ses services (la mention en reste au calendrier) une seule adresse

pierrotblazy@orange.fr

Au plus tard le dimanche avant la séance.

Merci d'avance.

Pierre Blazy.

Colporteurs en 1860

Le **14 mars 2020 à 15 heures**, dans notre local, de la Salle Polyvalente de Villargondran, **Marie Claire Motin** nous présentera un sujet sur ce thème qui, soyons en sûrs, passionnera un maximum d'adhérents de Maurienne Généalogie. La conférence sera étayée par une projection vidéo relative à cette péripiétie de notre histoire.

Passages en Maurienne

Henri II



Henri II

Se rendant en Italie pour voir l'état de ses troupes, Henri II arrive à Saint-Jean-de-Maurienne le 22 août (?) 1548. Dans ses Mémoires, le maréchal de Vieilleville (maréchal du roi) nous raconte son arrivée dans la ville. Ne trouvant pas de localité assez importante entre Chambéry et le Mont-Cenis, il fut prié par les habitants et l'évêque de Saint-Jean-de-Maurienne, d'entrer dans la ville, ce qu'il fit.

Il vit alors arriver en face de lui une troupe de 100 hommes vêtus de peaux d'ours. Les costumes étaient tellement bien imités qu'on eut cru être en présence de véritables ours. Le roi se rendit à la cathédrale accompagné par ces « ours » puis jusqu'à son logis.

Les « ours » lui firent alors la démonstration de leur agilité. Ils effrayèrent les chevaux qui ruèrent et renversèrent tout sur leur passage. Le roi dit n'avoir jamais reçu en sa vie autant de plaisir à une drôlerie champêtre. Il en fut si content qu'il leur offrit 2000 écus en guise de remerciements. Henri II passa

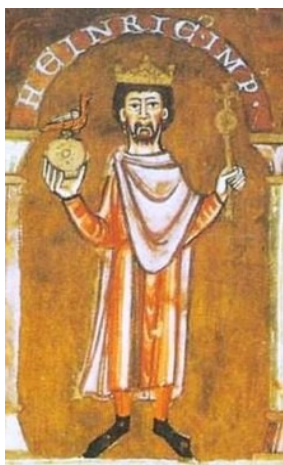


ensuite le Mont-Cenis **Marie Stuart**

et se rendit à Turin où il combattit les Anglais auxquels il arracha la jeune reine d'Ecosse : Marie Stuart. Elle arriva en France le 20 août 1548 pour être fiancée à François II futur roi de France.

Henri IV, empereur du Saint Empire romain Germanique

Henri IV, empereur du Saint Empire romain Germanique, se rend à Canossa pour rencontrer le pape Grégoire VII.



Henri IV

Il passe en Maurienne en 1077. Lorsqu'il arrive à Lanslebourg, la neige est là.

Il est accompagné de la reine et de ses dames de compagnie, ainsi que de son fils de santé délicate : « on loua quelques gens du pays connaissant bien la montagne, pour faire la trace dans la neige et aplanir un peu la difficulté de la marche ».

Lorsque la petite troupe arriva au sommet de la montagne, il ne parut pas possible d'aller plus loin. La neige dure et glissante comme un miroir, semblait rendre la descente impossible.

Cependant le roi arriva à temps à ce rendez-vous important.

Pie VII

Le départ de Savoie a lieu le 9 juin 1812 (le pape a 70 ans). Le convoi compte 2 voitures. Le Saint-Père et son propre médecin. Le convoi traverse les villes de nuit afin d'éviter que le pape ne soit reconnu. Pie VII arrive à Suse le 11 juin au soir. Il souffre d'une « stangurie » (émission difficile et douloureuse de l'urine) provoquée par la fatigue et l'inconfort du voyage (la route entre Turin et Suse est déplorable).

Malgré l'état de santé du saint Père le voyage doit continuer et le convoi arrive à l'hospice du Mont-Cenis le vendredi 12 juin dans la nuit.

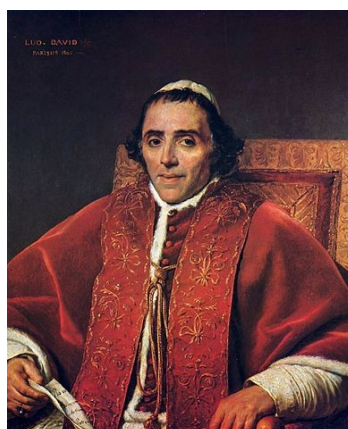
L'état du pape étant inquiétant, on fait appel au chirurgien habituel de l'hospice.

Il existe peu de documents écrits relatant l'aventure de Pie VII lorsque, malade, il traverse la Maurienne. Toutefois ce récit a pu nous parvenir grâce au rapport, écrit par le docteur Claraz, résumant les soins qu'il a apporté à Pie VII au Mont-Cenis du 12 au 15 juin 1812.

le voyage depuis le Mont-Cenis aura duré 4 jours et demi et au total 10 jours depuis Savone.

Pie VII se remettra très bien de ce voyage quelque peu périlleux. Il restera captif à Fontainebleau jusqu'en mai 1814 où Napoléon lui rendra ses Etats pontificaux.

A huit ans d'intervalle, ce même Pie VII a parcouru deux fois la Maurienne. Ci-dessus, c'est la relation de son voyage entant que prisonnier de Napoléon 1er qui avait contre lui une énorme rancune parce qu'il n'épousait pas sa politique anti britannique. En 1804, il était plus heureux de son voyage puisqu'il allait couronner l'empereur et négocier avec lui d'importants traités. Voilà ce qu'en dit le curé de St Alban qui va présenter ses devoirs au Pape:



Pie VII

« L'an du Seigneur 1804 vers midi le dix sept novembre j'ai vu à Epierre le Souverain Pontife Pie VII qui allait en France couronner l'Empereur des Français Napoléon Premier et il projetait de négocier avec l'empereur le retour à l'Eglise des prêtres réfractaires et qu'il observe avec bienveillance le cas de cent vingt novices de la suite du Primat des Gaules inclus dans sa suite pontificale. Pie VII mentionna également la cruauté avec laquelle fut supprimé le Roi de France Louis

XVI ainsi que les ministres du culte de l'Eglise catholique, les auteurs de ces méfaits étant définitivement damnés. Il évoqua également le cas des prêtres de Savoie exilés depuis douze ans.

Pierre Chappelaz

Prêtre Curé de Saint Alban ».

D'après le travail de recherche de Yvette Buttard.

EXPOACTES

ExpoActes a été mis à jour et est désormais complet, tout du moins la base mariages. En revanche, et pour que vous puissiez profiter au plus vite de la base de données, seuls les patronymes des époux ont été normalisés.

Les autres données le seront de façon progressive. Bonnes recherches !

Notre Trésorier se morfond.

Par suite d'oublis, ou de négligence, ou de.....va savoir !

Il ne sait encore pas combien

il aura de sous dans son escarcelle.

Alors, s'il vous plaît, les derniers retardataires de la cotisation, pensez un peu à lui, il vous en saura..... GRE (T)

Chèques à Maurienne Généalogie adressés à Pierre GRET
348 Rue du Capitaine Bulard 73300 Saint Jean de Maurienne
Ou à déposer au local de l'Association

La page 5 du présent bulletin vous racontera une histoire, mais c'est à vous d'en écrire la fin, en remplissant le formulaire d'inscription à l'Assemblée Générale Ordinaire de Maurienne Généalogie qui aura lieu le samedi 4 avril à 18 heures.

On les a tirés !

Mais qui donc, me direz vous ? Mais les Rois, bien sûr. Nous ne sommes pas nostalgiques d'une époque qui, en s'appelant Terreur, portait bien son nom, mais nous avons eu plaisir, telles les « tricoteuses » de la Place de Grève, à nous retrouver pour partager la traditionnelle galette. Vingt neuf révolutionnaires avides de fèves ont investi la Salle Polyvalente le soir



Toute cérémonie commence par une homélie !



Majesté, votre Sire est trop bonne !

Mais enfin, c'est fait, on a dégusté de délicieuses galettes et Rois et Reines ont été couronnés comme il se doit. On a même eu un peu peur, certain moment, lorsqu'un coup de feu intempestif nous a fait craindre un attentat. Renseignement pris, ce n'était qu'une bouteille de cidre qui avait divorcé un peu bruyamment d'avec son bouchon !

Pierre Blazy
Photos Pierre Gret

Histoire d'eaux

Sous l'Episcopat d'Ogier de Conflans, la ville de Saint Jean fut affligée par une catastrophe dont le souvenir est encore très vivant dans la mémoire populaire. Un jour de l'année 1439, le torrent « le Bonrieu », affluent de la rive gauche de l'Arvan, grossi par des pluies extraordinaires, probablement aussi par des barrages formés par l'éboulement des terrains riverains, se précipita du haut des montagnes de Jarrier avec une violence irrésistible, emportant tout sur son passage, de sorte que, au dire du chroniqueur Damé, on aurait dit que tout le territoire de cette commune descendait. La plupart des terres, prés et autres possessions situées le long du torrent furent détruites.

Une partie de la masse boueuse se déversa du côté de la ville, dont beaucoup de maisons furent « lamentablement ruinées ». Un pont de bois sur l'Arvan, composé de vingt deux arches, fut emporté. Un pont sur l'Arc, non loin de là, fut sérieusement ébranlé.

La grand'route allant de France en Italie, ainsi que les chemins publics furent tellement endommagés qu'ils n'étaient pas praticables sept ans après.

Après le désastre, les propriétaires pouvaient à peine reconnaître

leurs fonds. Le Chapitre, dont les propriétés avaient beaucoup souffert, fut obligé d'aliéner, pour des prix dérisoires, les meilleurs biens qui lui restaient, et la plupart des chanoines, ne pouvant plus vivre de leur bénéfice, durent chercher ailleurs un moyen d'existence. Il n'en resta que quatre ou cinq pour le service de la cathédrale.

Cette triste situation entraîna l'édition d'une Bulle de l'antipape Félix V enjoignant à l'Official de Tarentaise et au Prieur de Lémenc de faire restituer en recourant aux censures ecclésiastiques, les biens du Chapitre de Maurienne indûment aliénés.

Les chroniqueurs Besson, Combet, le chanoine Angley racontent que « soixante quinze personnes périrent étouffées par les eaux ou écrasées sous les débris des maisons ». Le chanoine Angley ajoute que « la cathédrale fut si gravement endommagée qu'il fallut la rebâtir presque entièrement et abandonner sa partie inférieure », c'est à dire la crypte. Aucun autre n'a confirmé ce chiffre de victimes.

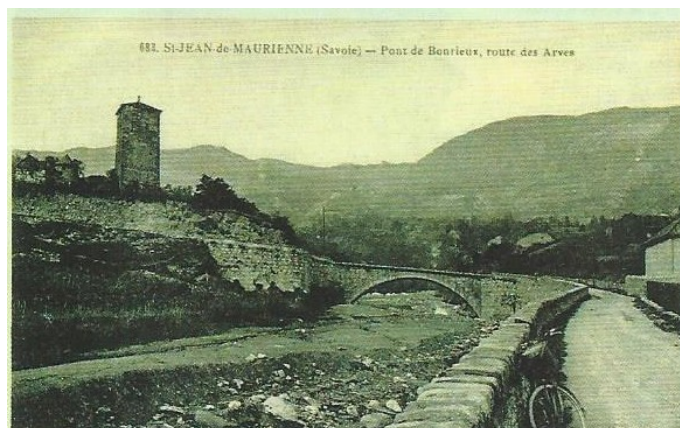
Enfin le Docteur Mottard, ancien Président de la Société d'Histoire de Maurienne se fait l'écho d'une tradition bien accréditée selon laquelle il fallait moter six marches pour entrer à la cathédrale alors qu'il faut aujourd'hui en descendre neuf.

Le cardinal de Varambon, évêque de Saint Jean en 1441, décida de protéger sa cathédrale et sa ville des caprices du Bonrieu. Pour cela, il fit lever des taxes (!) auprès des riverains du torrent pour construire des digues ; l'effet fut peu productif vues l'indigence des populations et la stérilité du sol. C'est pourquoi il s'adressa au pape Félix V lui exposant l'urgence à sécuriser la Cité. En contribuant à la consolidation des digues du Bonrieu, les fidèles, dûment contrits et confessés, à l'article de la mort, obtiendraient une indulgence plénière décrétée par la Bulle du pape.

Le Chapitre quant à lui, plus terre à terre, chargea quelques uns de ses membres de faire une tournée de quêtes à travers l'Europe pour les travaux de défense contre le torrent et pour le rétablissement des ponts et routes. Afin de mieux inciter à la charité, les quêteurs furent nantis des reliques de Saint Jean Baptiste et d'autres saints, tirées du trésor de la cathédrale.

Les sommes collectées par cette ambassade furent consacrées à la construction des « Dignes des Evêques », dont les fondations sont encore visibles de nos jours.

Mais il en est des digues comme de tout, elles vieillissent et se détériorent. Si, en plus, on ne les entretient pas, le processus s'accélère et finit par constituer un réel danger pour les populations .



Le Bonrieu en aval du pont de Styczinski

Depuis mai 2018, une vaste étude, commandée par la commune de Saint Jean, a fait le bilan de l'état du Bonrieu et de son bassin versant constitué par le plateau de Jarrier, les Bottières et Saint Pancrace.

Cette étude conclut à l'urgence de travaux : d'une part un recalibrage et confortement du lit nécessitant la reconstruction du pont Desogus, d'autre part la mise en place d'un système d'alerte en cas de

crue. Parallèlement, un nettoyage intégral du lit du torrent sera opéré.

Le résultat en est visible depuis quelques semaines. Depuis la digue des Rippes sur la route de Jarrier jusqu'au confluent avec l'Arvan, plus un arbre, plus un buisson, plus un brin d'herbe.....et plus un oiseau ! Rien qu'une terre noire, résidu de schistes ardoisiers arrachés plus haut et qui, peu à peu, comblent le lit.

Le Bonrieu fait partie du paysage de Saint Jean ; il fait aussi partie de son histoire, et souhaitons qu'il ne lui prenne pas la fantaisie d'en écrire, un de ces jours, une page supplémentaire. Le climat actuel, quelque peu turbulent, quelque peu fantasque, lui donnerait bien un coup de main !

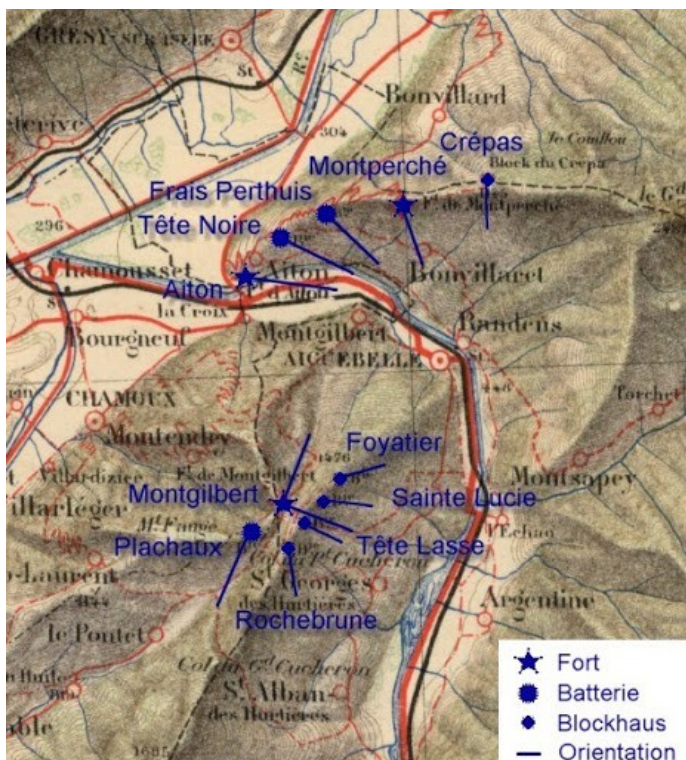
Pierre Blazy avec l'aide du Chanoine Gros.

Ca, c'est Fort !

De tous temps, la Maurienne a été un lieu de passage, comme un couloir naturel de la France vers l'Italie, de l'Europe du nord ouest vers le tout Proche Orient. Cela implique, pour ses habitants, que l'accès en soit défendu et sécurisé.

Hannibal Barca en 263 avant Jésus Christ, François 1er au XVIème siècle, Napoléon ont, chacun leur tour (et pour ne citer que les plus célèbres !) emprunté ce chemin naturel pour traverser les Alpes et aller porter le fer et le feu en Italie.

Cette situation ne pouvait faire l'affaire de la Maison de Savoie dont le berceau se situait justement en Maurienne et dont la première résidence, du temps d'un certain Comte Humbert 1er, dit « Aux Blanches Mains » se situait justement au château de Charbonnières, lequel surplombait le bourg d'Aiguebelle.



Au fil des ans, s'établit, autour de ce verrou que constitue le défilé d'Aiguebelle, une formidable ceinture de fortifications destinées à contrôler efficacement le passage dans la vallée, renforcée par des batteries d'artillerie qui battent, outre le fond de la vallée, les Cols de Grand et Petit Cucheron (à 2500 mètres de distance) qui donnent accès à la vallée des Huiles et plus loin au Grésivaudan. Le bouclage est terminé dans le quatrième quart du XIXème siècle, sous la

direction du Général Séré de Rivière qui fut, en son temps surnommé « le Vauban de la revanche ».

Du Crépas à Aiton, de Montperché à Montgilbert, de toutes les batteries annexes qui battent la Porte de Maurienne, il est possible de stopper une invasion d'où qu'elle vienne à partir de points d'appui solides et bien armés.

Doit-on dire « hélas » ou bien « heureusement » ? Les forts et les batteries ne servirent jamais à ce à quoi ils étaient destinés. Nulle agression que nos troupes eussent pu contrôler, la seule sérieuse date de novembre 1942, lorsque l'Allemagne nazie envahit la zone sud de la France, mais elle intervenait à un moment où l'Armée Française n'existait plus !

Aujourd'hui, il ne reste plus de toute cette architecture militaire que des vestiges ruinés. Certains, comme le Fort d'Aiton, ont été rachetés par les communes qui les réhabilitent. La plupart des autres, s'ils n'ont pas disparu, ne sont plus que ruines informes ou, quelquefois, pièces de patrimoine que des passionnés essaient sinon de faire revivre du moins de ne pas laisser mourir tout à fait.

Pierre Blazy.

Remèdes de Grands-mères

Coupures.

Les fleurs de lis macérées dans l'eau de vie guérissent les coupures.

Brûlures.

Mains ou doigts brûlés, les passer dans les cheveux immédiatement. Mettre sur une brûlure de la bouse de vache ou une vessie de porc ou de la pomme écrasée ou de la pomme de terre râpée. Placer sur la brûlure une feuille de noyer sur laquelle aura été étendue avec une plume de l'huile de noix.

Engelures.

Guérison assurée en les recouvrant du corps ouvert d'un rat vivant. Les frotter avec la première neige qui tombe.

Gercures des mains.

Uriner dessus.

Verrues.

Jeter une bûche de paille dans les latrines, à mesure que la paille pourrit, la verrue s'en va.

Hémorragies.

Coupure avec hémorragie: mettre des toiles d'araignée. Saignement de nez : bourrer le nez avec de la fiente de porc.

Piqûres.

Piqûres de guêpes : frotter avec du plantain.

Etats fébriles.

La verveine est fébrifuge.

Maux de tête, méningites.

Contre les maux de tête : port d'une grenouille vivante sur la tête, sous un bonnet. Cataplasme d'escargot sur la tête du patient. Méningites : un pigeon vivant coupé en deux est appliqué sur la tête, le pigeon devient tout noir, c'est le mal qui est passé en lui.

Espérons que ces quelques conseils, oh combien sensés puisque venus de nos aïeules ne nous attireront pas une condamnation pour exercice illégal de la médecine ! Au pire, s'ils ne vous emmènent pas au tribunal, vous pourrez juste avoir des démêlés avec la Société Protectrice des Animaux !

Par contre, pas plus que les Laboratoires Pharmaceutiques, nous n'avons d'obligation de résultat Si toutes ces pratiques-dont certaines ne sentent pas très bon, ne vous soulagent pas, du moins ne contribueront-elles pas à creuser davantage le trou de la Sécu !

Extrait de « Généalogie et Histoire » n°132.

N'oubliez pas:

*Samedi 4 avril 2020 à 18 heures
aura lieu
à la Salle Polyvalente de Villargondran
1er étage
l'Assemblée Générale Ordinaire de
Maurienne Généalogie
Présence de tous les adhérents indispensable*

Ordre du Jour:

-Rapport moral et d'activité
-vote

-Rapport de Trésorerie
-vote

-Projets 2020
-vote

-Renouvellement du Bureau
-vote

A l'issue de l'Assemblée Générale, un repas amical sera pris en commun dans un Restaurant qui reste à déterminer

Une participation aux frais de 17 euros sera demandée à chacun.

Bon de réservation

M..... Adhérent à Maurienne Généalogie

-participera à l'Assemblée Générale du samedi 4 avril. Oui non

-participera au repas qui suivra. Oui non

Nombre de personnes:

.....x..... 17 € =

Ci-joint chèque du montant ci-dessus.

A renvoyer accompagné du chèque impérativement avant le 25 mars à
Maurienne Généalogie 312 Rue des Murgés 73830 Saint Julien Montdenis.

Pouvoir

M.....,

Adhérent à Maurienne Généalogie à jour de mes cotisations

Donne pouvoir à.....;

Aux fins de me représenter, d'exprimer toutes idées et de participer à tous votes lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association qui se tiendra le 4 avril 2020.

A.....

Faire précéder sa signature de « Bon pour pouvoir »

Date.....

Signature.....